



Nantes, le 11 avril 2022

Direction générale territoires

Délégation Nantes

Service aménagement

Référence : S2022-04-2344

Affaire suivie par :

Philippe JAHAN

Tél. 02 40 13 11 20

RIVIERE SEVRE

AVIS AUX USAGERS

ORIGINE : Conseil départemental de Loire-Atlantique
Service aménagement – Unité voies navigables

EMPLACEMENT : Barrage de Pont Rousseau

DATE : A partir du 11 avril 2022

FAIT À SIGNALER : Rétablissement passe navigable

Les usagers de la Sèvre sont informés que des travaux de réparation à la suite d'une panne sur la vanne centrale du barrage de Pont Rousseau sont terminés.

La passe centrale redevient ainsi la passe navigable.

Les usagers devront respecter la signalisation en vigueur.

Information : écluse Saint-Félix 02 40 99 78 00

Pour le Président du conseil départemental
Le Chef du service aménagement

Pascal MACE